

<http://www.saint-loubes.fr/Le-service-Urbanisme.html>

Le service Urbanisme

- Menu Principal - Cadre de vie - Urbanisme -



Date de mise en ligne : mercredi 30 janvier 2019

Copyright © Saint-Loubès - Tous droits réservés

Dépôts des autorisations d'urbanisme, cadastre, liens utiles, etc.

Les missions du service

Le service urbanisme se situe en Mairie.

Les demandes d'autorisations d'urbanismesont déposées à la mairie de Saint-Loubès.

- ▶ Les déclarations préalables sont instruites par la commune.
- ▶ Les permis sont instruits par le service droits des sols de la Communauté de Communes du secteur de Saint-Loubès.

Le service vous renseigne sur : demandes de permis de construire, autorisations d'urbanisme, déclarations, cadastre, etc.

Pour vos démarches, les formulaires d'urbanisme sont disponibles en mairie ou peuvent être téléchargés et complétés en ligne sur le site Internet Services Publics (Accueil particuliers, rubrique Logement) :

<https://www.service-public.fr/>.

Horaires :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	9h-12h : réception du public sur rendez-vous	13h30-19h : réception du public sans rendez-vous
Mardi	9h-12h : fermé au public	13h30-17h : réception du public sans rendez-vous
Mercredi	9h-12h : réception du public sans rendez-vous	13h30-17h : réception du public sans rendez-vous
Judi	9h-12h : réception du public sans rendez-vous	13h30-17h : fermé au public
Vendredi	9h-12h : réception du public sur rendez-vous	13h30-17h : réception du public sans rendez-vous

Le cadastre

Le cadastre est géré par les Impôts. Il est consultable en ligne, sur le site www.cadastre.gouv.fr.

Liens utiles

Voici une sélection de sites proposant des informations utiles :

Ministère en charge du logement et de l'urbanisme	formulaire d'urbanisme en ligne, informations logement, etc.
Ministère en charge du Développement Durable	politiques publiques en matière d'accessibilité, de qualité de l'air, d'habitat et de règles de la construction, d'énergies...
Préfecture de la Gironde et d'Aquitaine	informations disponibles dans la rubrique « Informations Acquéreurs Locataires ».
CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde)	conseils architecturaux, techniques, juridiques et phytosanitaires, aux particuliers souhaitant bâtir, rénover ou agrandir leur logement.
Service Départemental de l'architecture et du Patrimoine de la Gironde	service décentralisé du ministère de la culture et de la communication.
ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)	informations et conseils sur le logement, les économies d'énergie, les énergies renouvelables, etc.
ANIL (Agence Nationale pour l'Information sur le Logement)	de nombreux conseils, si vous achetez, louez, construisez, etc.
Agence Nationale de l'Habitat	aide à l'amélioration de l'état du parc de logements privés existants et lutte contre les logements vacants.

Coordonnées du service

Service urbanisme

Responsable : Amilcar MARTILY.

Adresse : Mairie - 48 rue du Stade - BP 56 - 33 451 Saint-Loubès Cedex

Tél : 05 57 97 16 10

Courriel : a.martily@saint-loubes.fr

Les élu(e)s

Marie Bova

5e Adjointe au Maire : Urbanisme, Cadre de vie, Aménagement du territoire, Développement durable.